

Djibouti, Le 23/11/2025

Dossier suivi par :
Corinne SOMAÏNI
Corinne.somaini@aefe.fr
Tél. : +(253) 21 35 75 10

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE n°1 2025/26

Date :17/11/2025.....

Présents :

Présidente - (directrice d'école)	Corinne SOMAÏNI
Membres siégeant avec voix consultative	COMBES Annie (proviseure) ; SCOGNAMIGLIO Frédéric (DAF), <i>excusé</i> ; Olivier MISIURNY (IEN), <i>excusé</i> .
Equipe enseignante :	BATOUM Safiha (GSB) ; SALLES Cathy (CPC) ; Delphine AGEORGES (CPD) ; PLANCHON Rislène (CPE) ; DUROT Cathy (CE1A) ; COUILLAUD Gaëlle (CE2A) ; CASTEX Fabienne (CM1A - EMFE) ; DJAMA Kafia (CM1C) ; DHAM Aurore (CM1D) ; ABDOULKARIM Rada (CM1E) ; CEPISUL Edith (CM2C) ; SAID MOHAMED Marwa (ANG CE1) ; HASSAN ELMI Rahma (ANG CE2)
Les représentants de parents d'élèves	ABDOURAHMAN DJAMA Idyle; GACKOU Maryam ; KAMSU TCHUENTEU Jean-Jacques; QUALIB Linda; HOUSSEIN MIA Noshad

Début du conseil d'école : 18h09

Secrétaires de séance : CASTEX Fabienne (CM1A -EMFE) et DHAM Aurore (CM1D)

Ordre du jour :

1. **Installation du nouveau conseil d'école ;**
2. **Présentation et vote pour approbation du procès-verbal du conseil d'école précédent ;**
3. **Bilan de la rentrée scolaire (enseignements, effectifs, structure et équipe pédagogique, travaux) ;**
4. **Adoption du règlement intérieur**
5. **Projets pédagogiques**
6. **Questions diverses**

1. Installation du nouveau conseil d'école

- Composition
- Attribution et fonctionnement
- Rôle des membres

Tour de table de bienvenue aux membres présents.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

En référence à la circulaire n°732 du 21/06/22 de L'AEFE, présentation de l'organisation et du fonctionnement du conseil d'école :

Un conseil d'école est instauré dans tous les établissements qui comprennent un enseignement du premier degré placé sous la responsabilité d'un directeur d'école.

Le conseil d'école adopte le règlement intérieur de l'école sur proposition du directeur d'école.

Ce conseil est obligatoirement consulté pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école, notamment sur :

- les structures pédagogiques ;
- l'organisation du temps et du calendrier scolaires ;
- le projet d'école ou le projet d'établissement dans sa partie 1er degré sur proposition du conseil des maîtres;
- les actions particulières permettant d'assurer une meilleure utilisation des moyens alloués à l'école et une bonne adaptation à son environnement ;
- les conditions d'aménagement de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers;
- les projets et l'organisation des classes de découverte ;
- les questions relatives à l'hygiène, à la santé et la sécurité des élèves dans le cadre scolaire et périscolaire;
- les principes de choix des matériels et outils pédagogiques ;
- les questions relatives à l'accueil, à l'information des parents d'élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire.
- le programme d'actions annuel du conseil école-collège ;
- le programme d'actions annuel contre toutes les formes de violence, de discrimination et de harcèlement ;

- Le programme d'action annuel d'éducation au développement durable

Le conseil d'école est présidé par la directrice d'école.

Sont membres de droit :

- siégeant avec droit de vote :

- le directeur d'école,
- 15 enseignants dont au moins un par niveau d'enseignement,
- 15 représentants des parents d'élèves, dont au moins un par niveau d'enseignement.

- siégeant avec voix consultative :

- le chef d'établissement, ou, en cas d'empêchement, son adjoint
- le directeur administratif et financier,
- l'inspecteur de l'éducation nationale en résidence.

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'au renouvellement de ses membres, après les élections de représentants de parents d'élèves.

Le conseil d'école se réunit en séance ordinaire sur un ordre du jour précis au moins une fois par trimestre et nécessairement avant le conseil d'établissement, et avant tout conseil d'établissement extraordinaire si l'ordre du jour le justifie.

Il peut également être réuni en séance extraordinaire à la demande du directeur de l'école ou de la moitié de ses membres ayant voix délibérative.

L'ordre du jour et les documents préparatoires sont adressés aux membres du conseil au moins dix jours francs avant la date de la réunion. Ce délai peut être réduit à trois jours en cas d'urgence.

A chaque début de séance, le président fait procéder à la désignation d'un secrétaire de séance et d'un secrétaire adjoint, chargés d'établir le procès-verbal. Le secrétaire adjoint est choisi à tour de rôle parmi les représentants des personnels et des parents d'élèves.

Le procès-verbal est dressé par le président, adopté à l'ouverture de la séance suivante. Il est transmis aux membres du conseil d'école et du conseil d'établissement et affiché dans les locaux de l'école pour une durée de quatre mois ainsi que sur le site internet. Les membres de la communauté éducative sont informés de la mise à disposition des procès-verbaux.

Le règlement intérieur du conseil d'école a été présenté et approuvé à l'unanimité. (voir document joint)

Les représentants de parents d'élèves des 3 listes sont invités à des réunions préparatoires aux conseils d'école .

2. Présentation et vote pour approbation du procès-verbal du conseil d'école précédent ;

Une remarque sur ce PV : mettre l'année scolaire 2024/25 à la place de 2023/24 comme indiqué dans le titre.

Le procès-verbal du conseil d'école du 17 juin 2025 est soumis au vote après la modification retenue :

18 personnes votant :

- 2 abstentions
- 16 pour

3. Bilan de la rentrée scolaire (enseignements, effectifs, structure et équipe pédagogique, travaux)

2025/26 29 CLASSES					
CLASSES	SALLES	ENSEIGNANTS	EFFECTIFS		
TPS/PS	25	MENOUD Véronique	6+13	6+39	184
PSA	24	AHMED Sagal	26		
MSA	20	PARDINA Eva	24	70	
MSB	18	DALLET Magda	24		
MSC	22	HAIDAR Wyaam	22	69	
GSA	17	ZEID MOHSEIN Hana	23		
GSB	19	BATOUM Safiha	22	109	
GSC	16	LEON Adeline	24		
CPA SI	3	CAVOT Florence	22	289	
CPB	4	SAVARIT Aurélie	21		
CPC	5	SALLES Cathy	22		
CPD	7	AGEORGES Delphine	22		
CPE	8	PLANCHON Rislène	22		
CE1A SI	11	DUROT Cathy	25		90
CE1B	13	LE DOEUFF Mireille	26		
CE1C	14	AHMED SAID Nofal	25	90	
CE1/CE2	30	ROCHE Christophe	14+10		
CE2A SI	27	COUILLAUD Gaëlle	27	90	
CE2B	29	AOUAD Melody	27		
CE2C	28	FATHI AHMED Fatén	26		
CM1A		CASTEX Fabienne EMFE +	21	109	202
CM1B	38	TAHER ALAOUI Sandrine	21		

CM1C	43	DJAMA Kafia	23	93	
CM1D SI	39	DHAM Aurore	24		
CM1E	42	MOUSTAPHA ALI Rada	20		
CM2A	37	ROZEN Mathilde	23		
CM2B SI	36	QUERRE Isabelle	25		
CM2C	35	CEPISUL Edith + Richard CROS	23		
CM2D	34	BUJAUD Delphine	22		
			675(672)		
T1 ANG CP	10	MAHMOUD Marwa			
T2 ANG CE1	34	SAID MOHAMED Marwa			
T3 ANG CE2	37	HASSAN ELMi Rahma			
T4 ANG CM1	44	SAID MOHAMED Safa'a			
T5 ANG CM2	31	RADOIN Zeinab			
SI Dolto	15	ONJWERU Emily Akoh			
SI Kessel	33	ABDO Badri			
BD 1		Richard CROS			
BD 2		PICCIO Julia			
BD 3		ABOUBAKER Mohamed			
Docteure scolaire		Docteure Annie			
Psychologue		OUMOURI Marilou			
Infirmières		Mireille MBUYI			
		Nicole MBUYI			
BCD C1		SALEH GOUMANEH Zahra			
BCD C2		YOUSSOUF ABDILLAHI Hibo			
BCD C3		HOUSSEIN ELMi Ismaël			

Question parent élu : sur la limite des effectifs dans les classes, notamment en PS ?

Les limites des effectifs respectent celles de France. La moyenne par classe du primaire est légèrement supérieure à 23 élèves par classe.

Les recommandations de l'éducation nationale française se portent sur les classes de GS, CP et CE1 à 24 élèves.

Pour les autres classes la limite est par fixée par les directeurs académiques de chaque département. La loi française pour la limitation des effectifs par classe reste à 35

- Les travaux prévus (site Dolto):

Les travaux à Dolto sont faits sous la vigilance du gestionnaire de Dolto (Saïd)

Travaux déjà effectués en 2024/25 :

- La coursive des bâtiments CE1
- Les trois allées qui se trouvent devant les classes de CE1.
- Les toilettes : maternelles (les toilettes derrière salle 16, les toilettes collées derrière les toilettes de CE1 et les toilettes situées dans la cour de TPS/PS et PSA) : toute la tuyauterie et les cuvettes des WC ont été changées.

- Rénovation complète des poteaux d'entrée qui soutiennent les structures métalliques du filet anti-chaueur, après les tourniquets (Dolto).
- Reprise et rénovation complète du bâtiment du CE2 ; Travaux lourds : intérieur et extérieur en peinture
- Rénovation aussi les toilettes du CE2 : gros travaux d'évacuation et de réinstallation de cuvettes de WC
- Remplacement du portail de secours, situé après le bâtiment des CE2 et qui permet l'entrée des secours

Travaux depuis la rentrée 2025 sous la responsabilité du nouveau DAF (Frédéric Scognamiglio) :

* *Installation dans chaque salle d'un système de détecteur d'incendie pour mieux protéger la vie humaine mais aussi le matériel.*

* *installation des déclencheurs de feux (type 4) à différents points de l'école encore pour des raison de sécurité.*

* *Changement complet pendant les vacances d' octobre 2025, de la barrière qui sépare les cours de récréation des classes de GS, MS et PS, TPS (derrière le bâtiment).*

* *Changement du filet anti-chaueur au-dessus du toboggan devant la salle 16. (vacances d'octobre 2025)*

* *Changement le filet anti-chaueur devant le toilettes MS, GS (vacances d'octobre 2025)*

* *Grattage et remise peinture le portail principal d'entrée (vacances d'octobre 2025)*

Voici la liste des travaux à l'étude cette année

- * Reprise et rénovation du bâtiment CP intérieur et extérieur
- * coursive du bâtiment du CP
- * Toilettes du CP/CE1
- * Reprise les pavés de la cour juste à côté des toilettes

Dans les questions/suggestions des parents élus (liste 2)

- Aménagement de la cour à Dolto : avec des bancs, des zones d'ombre, des ventilateurs, des revêtements de sol, des jeux

4. Adoption du règlement intérieur

Une lecture du règlement intérieur primaire présenté au dernier conseil d'école 2024/25 a permis de révéler de nombreux points nécessitant des mises à jour, des ajouts. C'est pourquoi il a été décidé de créer un groupe de travail qui permettra de présenter un règlement intérieur adapté aux besoins de l'école primaire, pour le second conseil d'école 2025/26.

5. Projets pédagogiques

Les projets pour le premier trimestre ont été présentés.

DATES	Niveau classe	Intitulé de l'action	Enseignant responsable
Année	CM1D	Correspondance avec une classe de CM1 en France	Aurore Dham
Année	CM1B	Correspondance scolaire	TAHER ALAOUI Sandrine
Année	CM1A	correspondance scolaire	Edith CEPISUL
Année	CPA	À la découverte des enfants des villages de Djibouti	Florence Cavot
Année	Cycle 1+CP+CM1	Participer au prix littéraire « Les Incorruptibles »	Fabienne CASTEX
Année	Ecole	Le musée'phémère « Évasion ! »	Fabienne CASTEX
Année	CP	Ecole et Cinéma niveau CP	Cathy Salles
Année	CPA CPB CPE	cuisine et jeux de société	3 enseignantes CP
Année	4 classes de CE2	projet d'écriture en CE2	Enseignants de CE2
Année	PS au CE2	Défis sciences de la PS au CE2	Fabienne Castex
Année	PS à la 6è	Rallyes mathématiques	Fabienne Castex
Année	CM2 4 classes	Créer un univers commun aux quatre classes de CM2 et le relier aux apprentissages et à la gestion de la classe.	Enseignantes CM2
Dates à définir	CE1	Pour une ouverture au pays d'accueil	Enseignants CE1

Du 12 au 16 octobre 2025	Cycle 1	Semaine du goût	Enseignantes de cycle 1 9 classes
13/11/25	CE2	Election des délégués de classe	Enseignants CE2 5 classes
20/11/25	Ecole	Journée internationale des droits de l'enfant	Directrice 29 classes
Période 2 décembre	CM2	Balade poétique au CERD en vue d'une production d'écrits.	Enseignantes CM2 4 classes
Novembre /décembre	CP	Visite et Atelier à l'IFD	Enseignantes CP 5 classes
Décembre	CE1	Petit déjeuner collectif - comprendre ce qu'est un petit déjeuner équilibré	5 enseignants
14/12 au 17/12	CE1	Visite d'un dentiste – présentation générale sur les dents et l'hygiène bucco-dentaire	Enseignants CE1
18/12/25	Cycle 1	Chorale de fin d'année	Enseignantes cycle 1 9 classes
27/01/2026	école	fête des nationalités	29 classes + enseignants anglais + 3 BCD

Pour la fête des nationalités, le projet demandant une grande organisation et un investissement important de chacun, parents, enseignants, élèves et personnel de l'école primaire, un groupe de travail sera mis place rapidement.

6. Questions diverses

- Révision du règlement intérieur, notamment pour intégrer des clauses relatives aux droits des enfants et aux devoirs de l'établissement et du personnel,

Point abordé à l'ordre du jour : création d'un groupe de travail pour présenter un règlement intérieur adapté aux besoins de l'école primaire, pour le second conseil d'école 2025/26



- Hygiène et sécurité au sein de l'établissement et à ses abords (présence de déchets dangereux comme du verre, contrôle de l'hygiène des toilettes, si blocages psychologiques des enfants sur les toilettes – travail sur ces blocages, points d'eau pour le lavage des mains),
Les représentants de parents élus au conseil d'école sont invités à venir découvrir l'organisation et le fonctionnement de la sécurité et des mesures d'hygiène sur le site Dolto. Le gestionnaire est disponible pour répondre, présenter et faire visiter les infrastructures du site Dolto.

- Aménagement de la cour (bancs, zones d'ombre, ventilateurs, revêtements de sol, jeux)
Des échanges sur ces aménagements sont à prévoir dans le cadre d'un groupe de travail pour étudier la faisabilité et le financement.

- Matériel pédagogique,
Une présentation sur les fournitures et matériel scolaire est faite au cours du 3^e conseil d'école avec un cadre financier.

- Multiplication des canaux de communication entre l'école et les parents,
Les conditions de création d'une adresse générique ne permet pas avec le LFD de créer une adresse générique avec plus de membres. Les parents d'élèves élus au conseil d'école pour 2025/26, étant 15, il leur est demandé de se créer une adresse générique qui sera diffusée à toutes les familles de l'école primaire et mise sur le site du lycée.

- Effectifs des classes
Voir la partie 3 de l'ordre du jour

- Climat scolaire – avec la possibilité de travailler avec la psychologue scolaire sur la violence verbale et physique et le harcèlement
*Un programme pHARe est institué au sein de l'établissement avec des équipes référentes. Il permet à différentes dates au cours de l'année scolaire de sensibiliser les élèves et de les impliquer dans différentes actions : des ateliers, des interventions ciblées.
A cela, s'ajoutent des actions, des rencontres avec la conseillère d'orientation du LFD. Des informations sur ces différents projets seront communiquées.*

- Modalités d'implication des parents dans les activités de l'école, notamment la fête des nationalités
Voir partie 5 de l'ordre du jour.

- Organisation d'activités extra-scolaires
Des essais ont été faits. Des propositions pourraient s'envisager. Nécessité de réunir les propositions et d'étudier la faisabilité dans le cadre d'un groupe de travail.

- Modification potentielle des rythmes scolaires voire mise en place d'une cantine pour favoriser le bien-être et l'apprentissage des enfants
Ce sujet sur les rythmes scolaires est un sujet de fond qui nécessite un groupe de travail alliant toute la communauté scolaire dans le cadre des possibilités des textes qui régissent le LFD et dans le cadre financier.

- Gestion du trafic routier aux abords de l'école et possibilité d'une collaboration avec la police nationale
Importance de reprendre contact avec les institutions Djiboutiennes et de l'ambassade de France.

► Soutien scolaire (demande de plus de visibilité sur les APC, proposition de mise en place de PPRE)
Une information sur les APC et les horaires a été adressée par mail à tous les parents

► Accompagnement des élèves boursiers (prise en charge de la section internationale, appuis divers)
Cette question s'adresse au consulat qui gère les bourses.

► Procédures en cas d'hospitalisation liée à un accident grave à l'école, et possibilité d'une convention avec le CMCIA
C'est impossible. La procédure est d'appeler, d'alerter les pompiers djiboutiens

► Nous sommes conscients que tous les points ne pourront pas être traités lors du CE mais a minima nous souhaiterions les énoncer et définir avec vous un modus operandi afin de pouvoir travailler sur ces points (réunions ultérieures thématiques, groupes de travail restreints, questions traitées par mail etc).

Fin du conseil d'école : 20h31

Secrétaires de séance :

La directrice

CASTEX Fabienne

DHAM Aurore

Corinne Somaini